

9 EUR

NAT. Date du dépôt N° P. U. D. C 1.

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION : S.A.D'IETEREN.N.V.

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Rue du Mail N°: 50 Bte :

Code postal : 1050 Commune : Bruxelles

Registre : RC Greffe de : BRUXELLES N°: 012062

Adresse Internet * : www.dieteren.com

Numéro de TVA ou numéro national BE 403.448.140

DATE 13 / 07 / 2004 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 26 / 05 / 2005

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2004 au 31 / 12 / 2004

Exercice précédent du 01 / 01 / 2003 au 31 / 12 / 2003

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / non **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

D'IETEREN Roland, Administrateur de sociétés
Rue du Mail 50, 1050 Bruxelles, BELGIQUE
Président du Conseil d'Administration

PERIER Maurice, Administrateur de sociétés
Avenue de l'Ecuyer 4, 1640 Rhode-Saint-Genèse, BELGIQUE
Vice-président du Conseil d'Administration

BRASSEUR Yves, Administrateur de sociétés
Eikeldreef 13, 9830 Sint-Martens-Latem, BELGIQUE
Administrateur

(éventuellement suite page C 1 bis.)

Sont joints aux présents comptes annuels : - le rapport de gestion **
- le rapport des commissaires **

Nombre total de pages déposées : Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet :

Signature (nom et qualité)

Signature (nom et qualité)

* Mention facultative.
** Biffer ce qui ne convient pas.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page C 1 .)

MINNE Pascal, Administrateur de sociétés

Clos du Bocage 8, 1332 Genval, BELGIQUE
Administrateur

PHILIPPSON Alain, Administrateur de sociétés

Châlet d'en Haut, Les Crosets, 1873 Val d'Illiez (Valais), SUISSE
Administrateur

van MARCKE de LUMMEN Gilbert, Administrateur de sociétés

SW7 3PE Roland Garden 7, London, ROYAUME-UNI
Administrateur

VARIN Christian, Administrateur de sociétés

Drève des Fauvettes 74, 1630 Linkebeek, BELGIQUE
Administrateur

S.A. DE PARTICIPATIONS ET DE GESTION représentée par Mr Patrick Peltzer

rue Blanche 2, 1050 Bruxelles, BELGIQUE
Administrateur

NAYARIT PARTICIPATIONS SCA représentée par Mr Etienne Heilporn

rue de l'Industrie 46, 1040 Bruxelles, BELGIQUE
Administrateur

DELVAUX Gérard, Réviseur d'entreprises

Rue de l'Espinat 43, 1380 Lasne-Ohain, BELGIQUE
Commissaire

(éventuellement suite page C 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprise qui n'est pas le commissaire? OUI / NON ¹

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission. (A. Tenue des comptes de l'entreprise²; B. Etablissement des comptes annuels²; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptable-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

¹ Biffer ce qui ne convient pas.

² Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	20/28	1 368 803	1 198 325
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	764	1 174
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	91 477	87 923
A. Terrains et constructions	22	58 719.....	62 435.....
B. Installations, machines et outillage	23	8 070.....	8 201.....
C. Mobilier et matériel roulant	24	3 228.....	3 265.....
D. Location-financement et droits similaires	25	8 291.....	8 611.....
E. Autres immobilisations corporelles	26	2 056.....	2 180.....
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	11 113.....	3 231.....
		1 276 562	1 109 228
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28		
A. Entreprises liées	280/1	1 275 783.....	1 107 849.....
1. Participations	280	1 275 783.....	1 100 773.....
2. Créances	281		7 076.....
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation.	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières.	284/8	779.....	1 379.....
1. Actions et parts	284	496.....	496.....
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	283.....	883.....
	29/58	325 268	341 456
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales.	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	270 679	232 130
A. Stocks	30/36	270 641.....	232 123.....
1. Approvisionnements	30/31	399.....	509.....
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34	270 242.....	231 594.....
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		20.....
B. Commandes en cours d'exécution	37	38.....	7.....
	40/41	37 596	91 123
VII. Créances à un an au plus	40		
A. Créances commerciales	40	35 236.....	86 920.....
B. Autres créances	41	2 360.....	4 203.....
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	9 824	8 466
A. Actions propres	50	9 824.....	8 466.....
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	875	2 072
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	6 294	7 665
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	1 694 071	1 539 781

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
	10/15	675 770	608 281
I. Capital (ann. VIII)	10	160 003	160 003
A. Capital souscrit	100	160.003	160.003
B. Capital non appelé	101		
II. Primes d'émission	11	24 386	24 386
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	464 010	396 839
A. Réserve légale	130	16.000	16.000
B. Réserves indisponibles	131	9.824	8.466
1. Pour actions propres	1310	9.824	8.466
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132	2.186	2.373
D. Réserves disponibles	133	436.000	370.000
V. Bénéfice reporté	140	27 371	27 053
Perte reportée	141		
VI. Subsidés en capital	15		

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	43 444	51 602
1. Pensions et obligations similaires	160	5.539	7.446
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162	4.011	6.416
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	33.894	37.740
B. Impôts différés	168	201	285

DETTES

VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	767 659	693 611
A. Dettes financières	170/4	767.659	693.611
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	8.313	8.479
4. Etablissements de crédit	173	220.110	142.135
5. Autres emprunts	174	539.236	542.997
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	186 934	168 853
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	18.540	21.091
B. Dettes financières	43	17.784	9.756
1. Etablissements de crédit	430/8	17.784	9.756
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	94.724	80.958
1. Fournisseurs	440/4	94.724	80.958
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46	1.285	2.110
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	15.538	19.893
1. Impôts	450/3	6	4.668
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	15.532	15.225
F. Autres dettes	47/48	39.063	35.045
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	20 063	17 149

TOTAL DU PASSIF

10/49

1 694 071**1 539 781**

2. COMPTE DE RESULTATS

(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations	70/74	<u>2 166 520</u>	<u>1 874 439</u>
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	<u>2 143 327</u>	<u>1 850 681</u>
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	<u>31</u>	<u>(10)</u>
C. Production immobilisée	72	<u>135</u>	<u>157</u>
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	<u>23 027</u>	<u>23 611</u>
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	<u>(2 129 760)</u>	<u>(1 843 424)</u>
A. Approvisionnements et marchandises	60	<u>1 906 603</u>	<u>1 622 389</u>
1. Achats	600/8	<u>1 945 160</u>	<u>1 645 561</u>
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	<u>(38 557)</u>	<u>(23 172)</u>
B. Services et biens divers	61	<u>115 761</u>	<u>111 393</u>
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	<u>87 373</u>	<u>86 962</u>
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	<u>12 179</u>	<u>11 795</u>
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	<u>833</u>	<u>3 070</u>
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	<u>1 211</u>	<u>3 188</u>
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	<u>5 800</u>	<u>4 627</u>
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	<u>36 760</u>	<u>31 015</u>
Perte d'exploitation	64/70		
IV. Produits financiers	75	<u>78 820</u>	<u>57 230</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	<u>74 525</u>	<u>47 944</u>
B. Produits des actifs circulants	751	<u>4 041</u>	<u>9 019</u>
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	<u>254</u>	<u>267</u>
V. Charges financières	65	<u>(38 508)</u>	<u>(41 447)</u>
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	<u>36 690</u>	<u>41 580</u>
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651	<u>940</u>	<u>(1 081)</u>
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	<u>878</u>	<u>948</u>
VI. Bénéfice courant avant impôts	70/65	<u>77 072</u>	<u>46 798</u>
Perte courante avant impôts	65/70		

2. COMPTE DE RESULTATS (suite)

(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
VI. Bénéfice courant avant impôts(+)	(70/65)	77 072	46 798
Perte courante avant impôts(-)	(65/70)		
VII. Produits exceptionnels	76	5 475	10 052
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	237	545
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	5.238	7.986
D. Plus - values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		1.142
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		379
VIII. Charges exceptionnelles(-)	66		(6 030)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662	(4.131)	5.705
D. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	4.131	325
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	669		
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts(+)	70/66	82 547	50 820
Perte de l'exercice avant impôts(-)	66/70		
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés ...(+)	780	84	84
B. Transfert aux impôts différés(-)	680		
X. Impôts sur le résultat(-)(+)	67/77	(1 368)	(1 693)
A. Impôts (ann. XV)	670/3	(1.368)	(1.693)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice(+)	70/67	81 263	49 211
Perte de l'exercice(-)	67/70		
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées(+)	789	187	
Transfert aux réserves immunisées(-)	689		(816)
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter(+)	(70/68)	81 450	48 395
Perte de l'exercice à affecter(-)	(68/70)		

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	108.503	72.198
Perte à affecter	(-) 69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	81.450	48.395
Perte de l'exercice à affecter	(-) 68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	27.053	23.803
Perte reportée de l'exercice précédent	(-) 690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres	(-) 691/2	(67.359)	(31.385)
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921	67.359	31.385
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter	(-) 693	(27.371)	(27.053)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer	(-) 694/6	(13.773)	(13.760)
1. Rémunération du capital	694	12.792	12.779
2. Administrateurs ou gérants	695	981	981
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
· Nouveaux frais engagés	8002	
· Amortissements	(-) 8003	
· Autres	(+) (-) 8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont :		
- Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

Codes	Montants
8001	
8002	
8003	
8004	
8005	
200/2	
204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent	801 1.795
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802 178
. Cessions et désaffectations	803
. Transferts d'une rubrique à une autre	804
Au terme de l'exercice	805	1 973	

c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR

Au terme de l'exercice précédent	806 621
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807 588
. Repris car excédentaires	808
. Acquis de tiers	809
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	810
. Transférés d'une rubrique à une autre	811
Au terme de l'exercice	812	1 209	

d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)

Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
801 1.795
802 178
803
804
805	1 973	
806 621
807 588
808
809
810
811
812	1 209	
813	764	

a) VALEUR D'ACQUISITION

Au terme de l'exercice précédent	801 600
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802
. Cessions et désaffectations	803
. Transferts d'une rubrique à une autre	804
Au terme de l'exercice	805	600	

c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR

Au terme de l'exercice précédent	806 600
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807
. Repris car excédentaires	808
. Acquis de tiers	809
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	810
. Transférés d'une rubrique à une autre	811
Au terme de l'exercice	812	600	

d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) - (c)

Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
801 600
802
803
804
805	600	
806 600
807
808
809
810
811
812	600	
813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	120.083	39.511	20.825
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	1.694	1.732	1.460
. Cessions et désaffectations	817	(95)	(145)	
. Transferts d'une rubrique à une autre	818	1.496	7	
Au terme de l'exercice	819	123.273	41.155	22.140
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820	55.170		
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre	824			
Au terme de l'exercice	825	55.170		
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	112.818	31.311	17.561
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	6.799	1.842	1.472
. Repris car excédentaires	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830		(68)	(121)
. Transférés d'une rubrique à une autre	831	107		
Au terme de l'exercice	832	119.724	33.085	18.912
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	58.719	8.070	3.228

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	8.638	5.574	3.506
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			10.311
. Cessions et désaffectations	817			
. Transferts d'une rubrique à une autre	818		14	(1.517)
Au terme de l'exercice	819	8.638	5.588	12.300
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	27	3.393	275
Mutations de l'exercice :				
. Actés	827	320	139	1.019
. Repris car excédentaires	828			
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre	831			(107)
Au terme de l'exercice	832	347	3.532	1.187
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	8.291	2.056	11.113
Dont :				
. Terrains et constructions	250	8.291		
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
	(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
1. Participations, actions et parts			
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	835 1.100.774	1.411	1.782
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions	836 175.009		
. Cessions et retraits	837		(238)
. Transferts d'une rubrique à une autre	838		
Au terme de l'exercice	839 1 275 783	1 411	1 544
b) PLUS-VALUES			
Au terme de l'exercice précédent	840		
Mutations de l'exercice :			
. Actées	841		
. Acquis de tiers	842		
. Annulées	843		
. Transférées d'une rubrique à une autre	844		
Au terme de l'exercice	845		
c) REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	846	647	1.285
Mutations de l'exercice :			
. Actées	847		
. Reprises car excédentaires	848		(237)
. Acquis de tiers	849		
. Annulées à la suite de cessions et retraits	850		
. Transférées d'une rubrique à une autre	851		
Au terme de l'exercice	852	647	1 048
d) MONTANTS NON APPELES			
Au terme de l'exercice précédent	853	764	
Mutations de l'exercice	854		
Au terme de l'exercice	855	764	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856 1 275 783		496
	(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
2. Créances			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857 7.076		883
Mutations de l'exercice :			
. Additions	858		373
. Remboursements	859 (7.076)		(973)
. Réductions de valeur actées	860		
. Réductions de valeur reprises	861		
. Différences de change	862		
. Autres	863		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864		283
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865		

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code de devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers de devises)	
SA D'IETEREN LEASE RUE DU MAIL 50 1050 Bruxelles, BELGIQUE BE 402.623.937 <i>parts sociales</i>	125 728	99,99		//	EUR		
SA D'IETEREN SPORT PARC INDUSTRIEL DE LA VALLEE DU HAIN 1440 Wauthier-Braine, BELGIQUE BE 415.217.012 <i>parts sociales</i>	179 998	75,00		//	EUR		
SA D'IETEREN SERVICES RUE DU MAIL 50 1050 Bruxelles, BELGIQUE BE 428.741.087 <i>parts sociales</i>	228 197	96,03	3,97	//	EUR		
SA D'IETEREN TRADING BV LUZERNEKLAVER 17 3069 Rotterdam, PAYS-BAS <i>parts sociales</i>	250	100,00		//	EUR		
SA D'IETEREN INVEST ALDRINGEN 14 Luxembourg, LUXEMBOURG <i>parts sociales</i>	99 999	100,00		//	EUR		
SA AVIS EUROPE PLC AVIS HOUSE PARK ROAD BRACKNELL Berkshire, ROYAUME-UNI <i>parts sociales</i>	63 609 360	10,86	48,73	//	GBP		

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devises	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers de devises)	
SA SMA AVENUE DE CARTHAGE 72 Tunis, TUNISIE <i>parts sociales</i>	71 583	20,00		//	TND		
SA DICOBEL RUE DU MAIL 50 1050 Bruxelles, BELGIQUE <i>parts sociales</i>	2 039 800	70,00		//	EUR		
SA LOOZENBERG RUE DU MAIL 50 1050 Bruxelles, BELGIQUE <i>parts sociales</i>	183 266	99,99		//	EUR		
SA LEEUWENVELD RUE DU MAIL 50 1050 Bruxelles, BELGIQUE <i>parts sociales</i>	15 855	99,99		//	EUR		
SA IMMONIN Rue du Mail 50 1050 Bruxelles 5, BELGIQUE BE 429.887.370 <i>parts sociales</i>	5 199	99,99		//	EUR		
SA BELRON Boulevard Prince Henri 9 B 1724 Luxembourg, LUXEMBOURG <i>parts sociales</i>	4 614 000	12,00		//	EUR		

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Montant non appelé	8682
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686
. de plus d'un mois à un an au plus	8687
. de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	
..... <i>Charges diverses à reporter</i> 683
..... <i>Intérêts courus non échus</i> 3 210
..... <i>Autres produits à récupérer</i> 2 402
.....

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700 160.003	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- Modifications au cours de l'exercice :			
.....			
.....			
.....			
.....			
- Au terme de l'exercice	8701 160 003	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
..... <i>Actions ordinaires</i> 160.003 5 530 260
.....			
.....			
.....			
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Au porteur	8703	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 5 530 260

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

B. CAPITAL NON LIBERE

Actionnaires redevables de libération

.....

(suite éventuellement page)

TOTAL

C. ACTIONS PROPRES détenues par

- la société elle-même
 - ses filiales

D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS

1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

. Montant des emprunts convertibles en cours
 . Montant du capital à souscrire
 . Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

. Nombre de droits de souscription en circulation
 . Montant du capital à souscrire
 . Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT

F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL

Dont : - détenues par la société elle-même
 - détenues par les filiales

Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
871		
	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
872	2.160	74.641
873	1	19
8740		
8741		
8742		
8745		
8746		
8747		
8751	60 000	
	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
876	500.000	500.000
877		
878		

G. STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT DE L' ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle
 résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 25

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

....Garanties techniques attachées aux ventes et prestations.....
Litiges en cours.....
Exécution de commandes passées ou reçues.....
Autres risques et charges.....

Exercice
4.513
4.002
9.453
15.926

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D' UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

Codes	DETTES			
	1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir	
	(rubrique 42)	(rubrique 17)		
Dettes financières	880	18 540	659 346	108 313
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883	166		8 313
4. Etablissements de crédit	884		220 110	
5. Autres emprunts	885	18 374	439 236	100 000
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891	18 540	659 346	108 313

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
	1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
892		
893		
894		
895		
896		
897		
898		
899		
900		
901		
902		
903	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
904		
905		
906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)

a) Dettes fiscales échues	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	6
c) Dettes fiscales estimées	450	

2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

a) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	15.532

Codes	Exercice
9072	
9073	6
450	
9076	
9077	15.532

XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.

.....Intérêts courus non échus.....
.....Autres.....
.....
.....

Exercice

8.854

11.209

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé**, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)

Dont : Subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Codes	Exercice	Exercice précédent
740
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL		
a) Nombre total à la date de clôture	9086 1.307 1.329
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.	9087 1.310,1 1.345,2
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088 2.277.001 2.269.259
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620 60.895 59.982
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621 18.364 18.432
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622 4.763 4.921
d) Autres frais de personnel	623 1.955 2.022
e) Pensions	624 1.396 1.604
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)		
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635 1.471	(..... 816)
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)		
1. Sur stocks et commandes en cours		
. actées	9110 826 1.375
. reprises	9111 (..... 808)	(..... 267)
2. Sur créances commerciales		
. actées	9112 8.096 7.076
. reprises	9113 (..... 7.281)	(..... 5.114)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)		
Constitutions	9115 21.964 26.880
Utilisations et reprises	9116 (..... 20.753)	(..... 23.693)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640 4.102 3.536
Autres	641/8 1.698 1.091
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE		
1. Nombre total à la date de clôture	9096 38 36
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097 24,6 14,0
Nombre effectif d'heures prestées	9098 45.130 25.422
Frais pour l'entreprise	617 1.223 904

XIII. RESULTATS FINANCIERS

A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :

- subsides en capital
- subsides en intérêts

Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.

.....

B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT

C. INTERETS PORTES A L'ACTIF

D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS

(rubrique 651)

- Actées
- Reprises

E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER

- Constituées
- Utilisées et reprises

Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes

.....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125
9126
6501
6503
6510	1 119	1 091
6511	(179)	(2 172)
653
6560
6561

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.

.....

B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.

.....

Codes	Exercice
9134	1 312
9135	2 635
9136	(1 323)
9137
9138	56
9139	56
9140

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3

1. Impôts sur le résultat de l'exercice
- a. Impôts et précomptes dus ou versés
- b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs
- a. Suppléments d'impôts dus ou versés
- b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)

9134	1 312
9135	2 635
9136	(1 323)
9137
9138	56
9139	56
9140

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ,ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
..... <i>Revenus définitivement taxés des participations financières</i>	74.496
.....	
.....	
.....	

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L' EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)

1. Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
2. Latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

- A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :
1. à l'entreprise (déductibles)
 2. par l'entreprise
- B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :
1. précompte professionnel
 2. précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	493.727	339.477
9146	848.926	600.824
9147	17.844	17.188
9148	10	11

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.

Dont :

- . Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- . Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- . Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

Codes	Exercice
9149	117.600
9150	
9151	
9153	117.600

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres

- . Hypothèques :
- .. valeur comptable des immeubles grevés ..
- .. montant de l'inscription ..
- . Gage sur fonds de commerce :
- .. montant de l'inscription ..
- . Gages sur d'autres actifs :
- .. valeur comptable des actifs gagés ..
- . Sûretés constituées sur actifs futurs :
- .. montant des actifs en cause ..

Codes	Exercice	
	pour sûreté de dettes et engagements	
	1. de l'entreprise	2. de tiers
916
917
918
919
920

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Engagements importants d'acquisition d'immobilisations

..... Acquisition d'immobilisations corporelles 6.098

..... Acquisition d'immobilisations financières 175.000

Engagements importants de cession d'immobilisations

.....

.....

.....

Marché à terme :

. Marchandises achetées (à recevoir) 9213

. Marchandises vendues (à livrer) 9214

. Devises achetées (à recevoir) 9215

. Devises vendues (à livrer) 9216

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

(éventuellement suite page)

Litiges importants et autres engagements importants

Marchés à terme et swaps (intérêts et devises) (en millier d'euros)

Interest Rate Swaps 376.395

Forward Rate Agreements 15.000

Options/Caps 20.000

(éventuellement suite page 25)

VIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	1 275 783	1 107 849		
Participations	926	1 275 783	1 100 773		
Créances : subordonnées	927				
autres	928		7 076		
2. CREANCES	929	68 061	112 703		
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931	68 061	112 703		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE ..	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	580 166	576 959		
A plus d'un an	936	535 154	526 686		
A un an au plus	937	45 012	50 273		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	117 600	424 500
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401	416 395	749 395
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421	74 496	47 938
Produits des actifs circulants	9431	4 032	8 700
Autres produits financiers	9441		184
Charges des dettes	9461	32 867	38 035
Autres charges financières	9471	714	592
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		1 142
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

- . établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion : OUI / ~~NON~~ ¹
- . n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: OUI / NON ¹

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : OUI /NON ¹

Si oui :

- . Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés :

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation ² :

- . Si l'(les)entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus ² :

¹ Biffer ce qui ne convient pas.

² Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise :

...218.00... ..112.00...

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	1.228,8	106,7	1.310,1 (ETP)	1.345,2 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées. . .	101	2.118.551	158.450	2.277.001 (T)	2.269.259 (T)
Frais de personnel	102	80.804	5.432	86.236 (T)	85.860 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.137 (T)	1.102 (T)

2. A la date de clôture de l'exercice

a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

b. Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

c. Par sexe

Hommes

Femmes

d. Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	1.199	108	1.266,1
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.125	104	1.189,9
Contrat à durée déterminée	111	74	4	76,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	1.060	37	1.077,5
Femmes	121	139	71	188,6
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	20		20,0
Employés	134	783	78	833,6
Ouvriers	132	396	30	412,5
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées.

Nombre effectif d'heures prestées.

Frais pour l'entreprise

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées.	150	24,6	
Nombre effectif d'heures prestées.	151	45.130	
Frais pour l'entreprise	152	1.223	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES

a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

b. Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

c. Par sexe et niveau d'études

Hommes : primaire
 secondaire
 supérieur non universitaire
 universitaire
 Femmes : primaire
 secondaire
 supérieur non universitaire
 universitaire

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	101	7	104,8
210	36	3	37,7
211	65	4	67,1
212			
213			
220			
221	45	2	46,1
222	25	2	26,1
223	14	1	14,2
230			
231	8		8,0
232	8	1	8,8
233	1	1	1,6

B. SORTIES

a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

b. Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

c. Par sexe et niveau d'études

Hommes : primaire
 secondaire
 supérieur non universitaire
 universitaire
 Femmes : primaire
 secondaire
 supérieur non universitaire
 universitaire

d. Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	124	6	128,1
310	99	5	102,3
311	25	1	25,8
312			
313			
320	11		11,0
321	69	3	71,1
322	25		25,0
323	10		10,0
330	1		1,0
331	6	2	7,3
332	2		2,0
333		1	0,7
340	2		2,0
341	39	3	41,1
342	23		23,0
343	60	3	62,0
350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

1. Mesures comportant un avantage financier*

- 1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)
- 1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps
- 1.3. Interruption complète de carrière professionnelle
- 1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)
- 1.5. Maribel social
- 1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale
- 1.7. Programmes de transition professionnelle
- 1.8. Emplois services
- 1.9. Convention emploi - formation
- 1.10. Contrat d'apprentissage
- 1.11. Convention de premier emploi

Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
414			
411			
412	2		
413	46	36,2	
415			
416	1.398	1.370,8	2.207
417			
418			
503	2	1,6	
504			
419	24	24,0	32
2. Autres mesures			
502			
505	8	8,0	
506	60	60,0	
507	23	22,0	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice	550	1.563	1.522,6
- total pour l'exercice précédent	560	1.481	1.453,5

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur

1. Nombre de travailleurs concernés
2. Nombre d'heures de formation suivies
3. Coût pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	1.091	5811	209
5802	23.308	5812	2.724
5803	1.477	5813	180

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat

1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5804		5814	
5805		5815	
5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE (suite de la page 13)

Actionnariat connu	Parts sociales		Parts bénéficiaires		Total droits de vote	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
- S.A de Participations et de Gestion, Bruxelles	966.890	17,48			966.890	16,03
- Reptid Commercial Corp. Dover, Delaware	202.532	3,66			202.532	3,36
- Une personne physique	153.990	2,78	125.000	25,00	278.990	4,63
	1.323.412	23,93	125.000	25,00	1.448.412	24,02

Les trois personnes ci-dessus sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.

- Nayarit Participations s.c.a., Bruxelles	1.166.905	21,10			1.166.905	19,35
- Une personne physique	47.619	0,86	375.000	75,00	422.619	7,01
	1.214.524	21,96	375.000	75,00	1.589.524	26,36

Les deux personnes ci-dessus sont liées et agissent de concert avec Cobepa s.a.

- Cobepa s.a., Bruxelles agissant de concert avec d'une part Nayarit Participations s.c.a. et une personne physique liée et d'autre part avec s.a. de Participations et de Gestion, Reptid Commercial Corp et une personne physique liée.	425.000	7,69			425.000	7,05
---	---------	------	--	--	---------	------

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS (suite de la page 18)

Option s/Floor 5.000

Engagements d'acquisitions financières

La décision de ne pas introduire Belron s.a. en bourse a été prise au cours de l'exercice 2004. A la suite de cette décision, des mécanismes de liquidité ont été mis en place au profit des actionnaires minoritaires de Dicobel s.a. et de Belron s.a. leur permettant de céder à s.a.D'Ieteren n.v. la totalité ou une partie de leur participation dans Dicobel s.a. ou Belron s.a. Par ailleurs, le 24 janvier 2005 s.a. D'Ieteren a acheté 5,53% du capital de Dicobel s.a. (actionnaire à 81,73% de Belron s.a.) à Cobepa. Cette transaction valorise les fonds propres de Belron s.a. à environ EUR 690 millions.

La valeur estimée à la prochaine échéance, actualisée au 31 décembre 2004, de l'ensemble des options de vente découlant des accords conclus avec les actionnaires de Dicobel s.a. et de Belron s.a. s'élève à EUR 175 millions, non repris dans le bilan consolidé, et se décompose comme suit :

°EUR 66 millions d'options de vente auxquelles sont associées des options d'achat aux mêmes conditions, échéant au plus tard en 2014 ;

°EUR 109 millions d'options de ventes sans contrepartie d'options d'achats, échéant au plus tard en 2009.

Autres engagements importants :

Depuis 1999, un plan de "stock options" a été mis en place au bénéfice des cadres de la société. Les options attribuées pourront être exercées de 2003 à 2014

Engagements pour les actions souscrites au 31/12/2004

	Nbre options	Prix exercice	valeur
1999	11.710	375,00	4.391
2000	14.800	267,00	3.951
2001	20.770	133,00	2.762
2002	17.470	116,00	2.027
2003	12.805	163,40	2.092
2004	9.025	142,00	1.281

Résultat d'exploitation (en milliers d'euros)

+++++

A. Chiffres d'affaires net	2004	2003
Véhicules neufs	1.718.696	1.484.003
Véhicules d'occasion	228.193	176.214
Pièces de rechange et accessoires	145.813	143.928
Ateliers	50.627	46.535

Résumé des règles d'évaluation

Parmi les immobilisations incorporelles, les frais de développement informatique immobilisés sont amortis selon la méthode linéaire pendant toute leur durée d'utilité économique. La durée de cet amortissement ne peut être inférieure à 2 ans ni supérieure à 7 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; celle-ci ne comprend pas les charges d'intérêt des capitaux empruntés pour les financer. Les immobilisations corporelles détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont inscrites pour leur valeur de reconstitution en capital. Les taux d'amortissement des immobilisations sont fonction de la durée de vie économique probable. A partir du 1er janvier 2003, les immobilisations acquises ou constituées postérieurement à cette date sont amorties pro rata temporis et les frais accessoires sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

Les principaux taux d'amortissement sont les suivants :

	Taux de base	Méthode	Actifs acquis à partir du
			01.01.2004
Immeubles	5%		L*/D
Aménagement des locaux	10%	L*/D	
Matériel industriel et de magasin	15%	L*/D	
Matériel d'identification réseaux	20%	D	20% L
Mobilier	10%	L*/D	10% L
Matériel de bureau	20%	D	20% L
Matériel roulant	25%	L	
Installations de chauffage	10%	L*/D	
Matériel informatique	20%	D	33% L

L : linéaire

L* : linéaire pour les immeubles donnés en location

D : dégressif au double du taux de base

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsqu'elles présentent une plus-value certaine et durable. Les amortissements sur les plus-values de réévaluation sont calculés linéairement sur la durée résiduelle prévue au plan d'amortissement des biens concernés.

Les immobilisations financières sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des montants non appelés (participations), ou à la valeur nominale (créances). Elles peuvent faire l'objet de réévaluations. Elles subissent des réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Les créances à plus d'un an et les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont effectuées si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis, ou si la valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks de véhicules neufs sont évalués à leur prix d'acquisition individualisé. Les autres rubriques de stocks sont évaluées au prix d'acquisition selon la méthode fifo, du prix moyen pondéré ou du prix d'acquisition individualisé. Les réductions de valeur sont effectuées en fonction de la valeur de réalisation ainsi que de la valeur du marché.

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont inscrits à la valeur d'acquisition. Ils font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Quand ces placements consistent en actions propres détenues en couverture d'options sur actions, des réductions de valeur supplémentaires sont actées si le prix d'exercice est inférieur à la valeur déterminée par application du paragraphe précédent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges en considération desquels elles ont été constituées.

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Evaluation des actifs et passifs libellés en devises

Les immobilisations financières sont évaluées conformément à l'avis 152/4 de la Commission des normes comptables. Les stocks sont évalués au cours historique ou au cours moyen à la date de clôture si ce dernier est inférieur au cours historique. Les postes monétaires et les engagements sont évalués au cours moyen de clôture ou au cours du contrat en cas d'opération de couverture spécifique. Seuls les écarts négatifs par devise sont pris en résultat.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration
relatif aux comptes annuels statutaires au 31 décembre 2004
de la s.a. D'Ieteren

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'activité de la s.a. D'Ieteren au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2004. Nous nous référons au Rapport Annuel, pour ce qui concerne l'évolution et les faits marquants de nos activités de distribution automobile, de location automobile à court terme (Avis Europe plc) et de vitrage de véhicules (Dicobel s.a.).

Bilan

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à EUR 0,8 million et résultent de l'activation des frais de développement de projets informatiques amortissables en 3 ans.

Les immobilisations corporelles augmentent de EUR 3,6 millions après enregistrement de EUR 15,2 millions d'investissements divers et EUR 11,6 millions d'amortissements.

La valeur des participations détenues au titre d'immobilisations financières s'élève à EUR 1.275,8 millions à la fin de l'exercice, en hausse de EUR 175,0 millions par rapport à fin 2003 à la suite d'augmentation de capital ou d'achat d'actions dans des filiales.

En ce qui concerne les actifs circulants, l'augmentation de la valeur des stocks de EUR 232,1 millions au 31 décembre 2003 à EUR 270,6 millions, s'explique par la hausse de l'activité. Les créances commerciales s'élèvent à EUR 35,2 millions, en baisse de EUR 51,7 millions par rapport à la situation de fin 2003.

Les capitaux propres, compte tenu de l'affectation proposée ci-dessous, s'élèvent à EUR 675,8 millions pour EUR 608,3 millions à fin 2003. Ils représentent 39,9 % du total du bilan au 31 décembre 2004.

Le Conseil d'Administration, dûment autorisé par l'Assemblée Générale en dernier lieu le 27 mai 2004 a procédé à l'achat d'actions propres visant à couvrir les risques sur les options sur actions souscrites par les cadres de la société dans le cadre des plans annuellement mis en place depuis 1999 jusqu'en 2004. Conformément au Code des Sociétés, des transferts ont été effectués des réserves disponibles aux réserves indisponibles pour actions propres de telle sorte que ces dernières se situent à un montant équivalent à la valeur comptable des actions détenues, soit EUR 9,8 millions au 31 décembre 2004. A cette date, 74.641 actions propres représentant 1,3 % du capital et correspondant à un pair comptable de EUR 2.159.534 étaient détenues.

Les dettes s'établissent à EUR 960,8 millions contre EUR 879,6 millions à fin 2003.

Résultats

Le chiffre d'affaires se situe à EUR 2.143,3 millions contre EUR 1.850,7 millions en 2003, soit une augmentation de EUR 292,6 millions (+15,8%), nettement supérieure à la progression du marché automobile. Le résultat d'exploitation progresse en conséquence de EUR 5,7 millions, s'élevant à EUR 36,8 millions en 2004 contre EUR 31,0 millions en 2003.

Les produits financiers s'élèvent à EUR 78,8 millions en 2004 contre EUR 57,2 millions en 2003. Ils sont principalement constitués, à concurrence de EUR 74,5 millions, du solde des dividendes de nos participations relatifs à l'exercice 2003 et des acomptes sur les dividendes 2004 de D'Ieteren Services, D'Ieteren Lease et Avis Europe.

Les charges financières s'établissent à EUR 38,5 millions contre EUR 41,4 millions en 2003. Cette diminution résulte essentiellement de la baisse des taux d'intérêt en 2004 par rapport à 2003. Conformément aux règles d'évaluation applicables, les actions propres détenues ont nécessité des dotations aux réductions de valeur pour un montant net de EUR 0,9 million en 2004, contre une reprise nette de EUR 1,1 million en 2003.

Des produits exceptionnels, consistant essentiellement en reprises et adaptations de certaines provisions, ont été enregistrés pour un total de EUR 5,5 millions en 2004. En 2003, les résultats exceptionnels se composaient de produits (EUR 10,1 millions), dont EUR 8,0 millions relatifs à l'adaptation de certaines provisions, et de charges (EUR 6,0 millions), dont EUR 5,5 millions relatifs la restructuration de nos garages VW-Audi de Bruxelles.

Après impôts de EUR 1,4 million, le bénéfice de l'exercice s'établit à EUR 81,3 millions contre EUR 49,2 millions en 2003, soit une hausse de 65,1 %.

Affectations et prélèvements

Après prélèvements et transferts relatifs aux réserves immunisées, le bénéfice de l'exercice à affecter est de EUR 81.449.895. Ce montant, augmenté du bénéfice reporté de l'exercice précédent de EUR 27.053.225, donne un bénéfice à répartir de EUR 108.503.120. Nous vous proposons la répartition suivante :

1. affectation à la réserve disponible de EUR 67.358.419
2. report de EUR 27.371.295
3. attribution de EUR 13.773.406 aux dividendes et tantièmes.

Dividendes

Le Conseil d'Administration a décidé d'annuler le droit aux dividendes de l'exercice 2004 de 54.791 actions propres détenues par la société à la date du présent rapport en couverture d'options sur actions souscrites par des cadres de la société, et d'en détruire les coupons arrivant à échéance (n° 14). Il propose à l'Assemblée de fixer le dividende brut à EUR 2,31 par part sociale et à EUR 0,2888 par part bénéficiaire. Les montants nets de précompte mobilier s'élèveront à EUR 1,7325 par action ordinaire, EUR 1,9635 par action ordinaire accompagnée d'un strip VVPR et à EUR 0,2166 par part bénéficiaire. Le paiement de ces dividendes sera effectué sur présentation des coupons n° 14 aux guichets de la Banque Degroof, de la Banque ING, de la Fortis Banque ou de la société de bourse Petercam à partir du 2 juin 2005.

Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie de la société vise à assurer un accès permanent au crédit ainsi qu'à suivre et à minimiser les risques de taux et de change. En ce qui concerne le risque de liquidité, la société veille, sur base de projections à long terme, à ce que ses besoins de financement soient couverts par un ensemble suffisant d'engagements fermes de financement long terme, qui couvrent un large spectre d'échéances, et qui sont complétés par un éventail varié de moyens de financement court terme habituellement non confirmés. De manière à minimiser les risques de taux et de change, des dérivés aisément négociables tels que des swaps de taux d'intérêt et ou de change, des «forward rate agreements», des contrats de change à terme ou des options sont susceptibles d'être utilisés. Seules des contreparties présentant une bonne solidité financière sont retenues. Toutes les transactions doivent se rapporter à des risques existants ou hautement probables. Le risque de crédit relatif aux créances commerciales et autres créances est minimisé grâce à une analyse préventive de la solvabilité des débiteurs et à travers une diversification du portefeuille des créances. Il n'existe pas de risques significatifs de prix autres que ceux mentionnés ci-dessus.

Rémunération du Commissaire

Les rémunérations facturées par le Commissaire au cours de l'exercice se sont élevées à EUR 92.977 hors TVA pour le contrôle légal des comptes statutaires et consolidés, EUR 57.167 hors TVA pour l'examen de la réconciliation des fonds propres en préparation du passage aux IFRS en 2005 pour les comptes consolidés et EUR 17.268 hors TVA pour d'autres missions liées à la s.a. D'Ieteren.

Evénement important survenu après la clôture des comptes

Le 12 janvier 2005, D'Ieteren s.a. a acheté 5,53% du capital de Dicobel s.a. à Cobepa., portant leurs participations respectives à 75,5% et 24,5%.

Recherche et développement

La société n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration.

Bruxelles, le 23 mars 2005

RAPPORT DU COMMISSAIRE
sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2004
présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la
S.A. D'IETEREN N.V.
rue du Mail 50 - 1050 BRUXELLES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, j'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de revision qui m'a été confiée.

J'ai procédé à la revision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004, dont le total du bilan s'élève à EUR 1.694.070,7 milliers et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 81.449,9 milliers. J'ai également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Mes contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre revision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, j'ai tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à mes demandes d'explications et d'informations. J'ai examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels.

J'ai évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de mon opinion.

A mon avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2004 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Je complète mon rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- Je ne dois vous signaler aucune opération qui serait conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

TVA

BE 403.448.140

S.A.D'IETEREN N.V.

C 30.

Gérard DELVAUX
Commissaire